



Brochure d'information

à destination des mécènes et des donateurs



AAR



Informations
Contacts

Pour toutes informations, nous vous prions de contacter :

Elisabeth de Pablo

Responsable éditorial du portail AAR
depablo@msh-paris.fr

Timothy Aaron Priest

Responsable « Dons & Mécénat »
timothy.aaron.priest@gmail.com

Muriel Chemouny

Responsable de communication AAR
chemouny@msh-paris.fr

ESCoM – FMSH

54, Bd. Raspail – 75006 Paris
Tel. : 00 33 (0)1 49 54 26 30

ou consulter le site :

<http://www.archivesaudiovisuelles.fr>



Table des matières

I. AVANT-PROPOS	4
II. PRESENTATION DU PROGRAMME AAR	6
1. Le programme AAR : origine et objectif	6
2. La vision des AAR	7
3. Les AAR en 6 points...	8
III. DEVENIR MECENE ET DONATEUR DU PROGRAMME AAR	11
1. Le programme AAR a besoin de votre soutien	11
2. Devenez mécène du programme AAR	12
3. Le mécénat «partenaire de projet»	12
4. Les mécénats «partenaire-supporteur», «partenaire-ami» et «partenaire privilégié»	13
5. Le mécénat «partenaire co-fondateur»	14
6. Devenez donateur individuel	15
7. Modalités concrètes pour devenir donateur ou mécène	15

L'unité dans la diversité culturelle

Les sciences et technologies modernes sont à l'origine de changements sociaux et culturels profonds et irréversibles, qui se déroulent devant nos yeux à une incroyable vitesse. L'humanité, pour la première fois dans son histoire, est à la fois acteur et objet d'une globalisation qui touche, sans exception, tous les aspects – naturels, sociaux, culturels et intellectuels – de notre vie.

Ce sont plus particulièrement les sciences humaines et sociales qui, dans ce contexte, ont un rôle crucial à jouer. Elles sont notre seul et unique **moyen de comprendre d'une manière comparative et critique le monde moderne dans toute sa complexité** et de proposer des modèles, des scénarios pour son développement intelligent et imaginatif à long terme, tablant sur les immenses richesses culturelles, artistiques et intellectuelles des civilisations ponctuant l'histoire humaine, au lieu d'agiter stérilement l'épouvantail du « choc des civilisations », rappelant le vieux mythe de l'homme qui est le loup de l'homme.

Collecter et diffuser dans le monde entier le patrimoine mondial et vivant des sciences humaines et sociales est l'objectif principal du programme Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR) de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) à Paris.

Le fait de permettre d'une manière durable l'accès à ce patrimoine exceptionnel et son « bon usage » reste le meilleur garant pour une éducation responsable et de qualité dans les écoles et universités, pour une information de valeur dans les milieux professionnels, et pour tout



citoyen jeune, adulte ou âgé, quel que soit son milieu. **Rendre ce patrimoine accessible contribue à la mise en place de politiques (sociales, économiques, culturelles, scientifiques) capables de penser et de réfléchir la diversité des traditions et des cultures comme une ressource unique** dont dispose l'homme pour « habiter ce monde » et pour faire face avec intelligence et cœur aux grands défis actuels et futurs.

Dans les pages suivantes, nous vous invitons à découvrir les AAR – ses missions, ses activités, son organisation et ses multiples produits et prestations au service de la préservation, valorisation et exploitation du patrimoine scientifique et culturel mondial des sciences humaines et sociales.

Grâce à des dons et investissements français et européens généreux, les AAR ont déjà pu réaliser et mettre à la disposition de tous, depuis maintenant presque huit ans, un fonds audiovisuel en ligne extrêmement riche, consulté par des visiteurs du monde entier (135 pays depuis le début de 2008).

Cependant, pour permettre un accès permanent et pérenne au patrimoine mondial des sciences humaines et sociales, pour diversifier les activités de collecte et de publication de ce patrimoine, le programme AAR a besoin de votre soutien financier. Joignez votre nom à celui des AAR et **montrez ainsi votre engagement pour une politique de l'avenir** qui s'appuiera sur la diversité actuelle et historique des peuples et cultures du monde !



Peter Stockinger

stockinger@msh-paris.fr
Directeur du programme AAR

Timothy Aaron Priest

timothy.priest@msh-paris.fr
Responsable "Dons & Mécénat"

www.archivesaudiovisuelles.fr

1. Le programme AAR : origine et objectif

Le programme des Archives Audiovisuelles de la Recherche a été créé en 2001 par l'Équipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM) de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) à Paris.

Son objectif principal est d'être un **environnement numérique complet** pour la constitution, la diffusion et l'exploitation du patrimoine culturel et scientifique des sciences humaines et sociales dans toute sa diversité au bénéfice :

- de la recherche, de l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie,
- du dialogue science/culture et société,
- de la lutte contre les discriminations et les exclusions sociales et économiques, conséquences du nonaccès au savoir et aux connaissances.

Le programme AAR se décompose en quatre grands services numériques :

1. Une bibliothèque numérique en ligne (« **Vidéo**thèque AAR ») donnant un accès libre et gratuit à environ 5000 heures de vidéos scientifiques dans toutes les grandes disciplines des SHS ;
2. Un éditeur de documents vidéos enrichis (« **Editions** AAR ») sous forme de collections spécialisées, de dossiers multimédias et bilingues pour l'enseignement universitaire, l'apprentissage personnel ainsi que pour des utilisateurs professionnels ;
3. Une plateforme de ressources pédagogiques (« **Les AAR à l'université** ») pour l'enseignement supérieur composée d'outils, de méthodologies, de cours, etc., afin de faciliter l'usage

1. Site officiel de l'ESCoM :
<http://www.semionet.com>
2. Site officiel de la FMSH :
<http://www.fmsh-paris.fr>



direct des vidéos dans le cadre d'une formation concrète ;

4. Des programmes de recherche thématiquement et/ou géographiquement restreints (« [Les portails de connaissances AAR](#) ») sous forme de sites web spécialisés et circonscrits. Actuellement, le programme réunit cinq programmes de recherche : « [Peuples et Cultures du Monde](#) » ; « [Diversité Linguistique et Culturelle](#) » ; « [Mondialisation et Développement Durable](#) » ; « [Histoire et Civilisations de l'Amérique latine](#) » ; « [Sémiotique, Communication et Culture](#) ».

Le programme AAR est dirigé par un professeur des universités entouré d'une équipe pluridisciplinaire réunissant des spécialistes en informatique appliquée, sémiotique audiovisuelle, sciences de l'information et documentation, production et postproduction audiovisuelles, édition traditionnelle et numérique, communication et relations publiques.

Le programme AAR est devenu, aujourd'hui, un acteur important en France et en Europe dans la collecte, le traitement (informatique, sémiotique et cognitif), la préservation, l'édition, la publication et l'exploitation concrète des patrimoines audiovisuels de nature culturelle et scientifique, provenant de la recherche en sciences humaines et sociales.



2. La vision des AAR

Toutes les activités du programme des Archives Audiovisuelles de la Recherche sont animées et motivées par une vision globale quadripartite :

1/ [Focaliser notre regard et notre discours du début du XXIe siècle sur le monde que nous habitons](#) dans toute sa complexité ; intérêts locaux multiples et enjeux communs à toute l'humanité ; recherches d'équilibres plus justes ; dialogue entre cultures et civilisations ; tradition comme source d'inspiration et de créativité ; quête de nouvelles idées directrices, de nouvelles valeurs ; recherche de formes de vie plus imaginatives.

2/ [Contribuer à l'explicitation, à la compréhension et à l'enseignement de notre monde](#) dans une perspective critique et scientifique (notamment des sciences humaines et sociales) ouverte à d'autres approches, qu'elles soient pratiques ou engagées, artistiques ou littéraires ou encore spirituelles ou religieuses.

3/ [Œuvrer activement dans la réduction des plus grandes disparités](#) grâce à la communication et la diffusion des connaissances culturelles et scientifiques pour l'enseignement et l'apprentissage sous toutes ses formes, pour tous les âges, pour toutes les catégories sociales, et enfin à tout moment et à tout endroit opportun.

4/ [Constituer la tradition critique et vivante des générations futures](#) vers laquelle elles se tourneront pour se nourrir et se comprendre elles-mêmes comme nous tentons de le faire en consultant les multiples sources de l'histoire.

3. Les AAR en 6 points...

1/ Un patrimoine culturel et scientifique exceptionnel sous forme de 5000 heures de vidéos en ligne augmentées chaque mois d'environ 60 heures.

Une très grande diversité de domaines de connaissances pour mieux comprendre notre monde dans sa complexité :

- 900 heures pour l'histoire sociale et culturelle du monde,
- 550 heures pour la sociologie et la démographie des sociétés modernes,
- 520 heures pour les langues et littératures du monde,
- 450 heures pour les questions relevant des sciences politiques,
- 380 heures pour le patrimoine culturel immatériel et matériel des peuples du monde,
- 360 heures pour l'histoire, la culture et les civilisations de l'Amérique latine,
- 260 heures pour la philosophie, l'histoire des idées, l'éthique et l'esthétique,
- 250 heures pour la globalisation et le développement durable.
- 160 heures pour les arts et la musique,
- 160 heures pour l'étude et l'histoire des religions,
- 150 heures pour la paléontologie, la préhistoire et l'archéologie,
- 140 heures pour la psychologie, psychologie clinique, psychanalyse ainsi que la santé sociale,
- 120 heures pour l'écologie et l'éthologie humaine,
- 110 heures pour l'architecture et l'urbanisme,
- 90 heures pour la géographie.



2/ Un patrimoine culturel et scientifique produit par une communauté internationale de plus de 1500 auteurs venant de 72 pays du monde.

Une communauté unique d'auteurs venant du monde entier pour contribuer à la diversification et à l'augmentation du patrimoine audiovisuel des AAR :

- enseignants-chercheurs et enseignants travaillant dans l'éducation formelle : universités, enseignement secondaire ; dans l'éducation professionnelle et informelle : apprentissage tout au long de la vie, éducation pour adolescents, pour adultes, etc. ;
- personnes issues des domaines artistiques et littéraires (metteurs en scène, écrivains, musiciens, conteurs, acteurs, cinéastes et photographes, sculpteurs et peintres, etc.) ;
- hommes et femmes de « terrain » engagés dans des programmes et projets spécifiques (politiques de développement, organisations internationales, associations, ONG, etc.) ;
- professionnels dont savoir et savoir-faire techniques et traditionnels doivent être conservés ;
- personnalités politiques, intellectuelles, morales, etc.





3/ Un réseau multilingue de vidéothèques et publications audiovisuelles interactives en ligne.

Une activité d'édition et de publication audiovisuelles et multimédia en ligne, totalement unique dans son genre, et entièrement dédiée à la transmission des connaissances de notre monde :

- une grande médiathèque internationale et multilingue pour la recherche, l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie, la vie professionnelle et l'épanouissement personnel ;
- un réseau éducatif de sites audiovisuels à thèmes consacrés à un domaine ou objet de connaissances particulier ;
- une bibliothèque de dossiers multimédias spécialisés destinés à des publics professionnels avertis ;
- une bibliothèque de ressources pédagogiques pour l'enseignement formel et informel ;
- une bibliothèque de dossiers multilingues mettant à disposition des traductions permettant aux utilisateurs de comprendre le contenu d'une vidéo même s'ils ne maîtrisent pas la version originale ;
- des encyclopédies hypermédias en ligne regroupant par thèmes (knowledge fields) des corpus audiovisuels pertinents ;
- des vidéo-lexiques multilingues regroupant environ 2000 mots, voire plus, extraits des corpus audiovisuels pertinents.

4/ Un espace de connaissances où s'épanouit une communauté mondiale de visiteurs venant de plus de 135 pays.

Les sites du réseau éducatif des connaissances du programme AAR ont accueilli de très nombreux visiteurs issus de différents pays, dont voici des exemples :

Les principaux pays d'origine des visiteurs les plus fidèles sont, outre la France elle-même, les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, le Royaume-Uni, le Brésil, le Canada, la Suisse, la Belgique, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, l'Australie, Israël, la Russie, le Japon, l'Argentine, le Chili, le Mexique et l'Afrique du Sud.

Sont devenus fort nombreux, de nouveaux visiteurs issus de la Croatie, la Hongrie, la Bulgarie, la République Moldave, le Cambodge, les Philippines, le Costa Rica, le Guatemala, le Pérou, la Nouvelle Zélande ainsi que la Chine, la Corée du Sud ou encore la République Islamique d'Iran.

Sont en accroissement, les visiteurs issus d'un nombre important de pays du continent africain : Cameroun (premier pays « consommateur » des prestations fournies par les AAR), Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Togo, Bénin, Burkina Faso, Mauritanie, Rwanda, Kenya, Namibie dont la présence est en progression constante d'environ 160%.

Les sites du réseau éducatif des connaissances du programme AAR accueillent, chaque jour, des visiteurs d'environ 60 à 70 pays du monde.

5/ Un réseau de partenariats pour la préservation et la diffusion des connaissances culturelles et scientifiques.

La plus grande partie du patrimoine culturel et scientifique des AAR est une coproduction entre le programme AAR et des acteurs individuels ou institutionnels en France et dans le monde entier :

- La présence de plus de 750 institutions du monde entier (parmi lesquelles figurent de grandes universités, établissements de recherche, organisations internationales et ONG) est une garantie de la qualité scientifique et culturelle du patrimoine et des prestations en ligne des AAR.
- Des coopérations permanentes avec des universités, des écoles, des ONG, des associations, etc., en France, en Europe, et plus largement, en Amérique latine, permettent le montage de projets de collecte et de diffusion originaux.
- Des coopérations de recherche et de développement scientifique et technologique dans le cadre d'un réseau d'institutions européennes et françaises garantissent des mises à jour, sa capacité à répondre aux attentes de plus en plus exigeantes de la très grande diversité de ses visiteurs.

6/ Le symbole d'un engagement fort pour la communication scientifique au service du développement et de la transmission de nos connaissances et valeurs aux générations futures.

Les AAR ont un rôle fort à jouer dans la diffusion des connaissances scientifiques et culturelles dans le monde entier. Les AAR sont :

- un acteur de diffusion de connaissances vers des pays et régions ayant souffert à cause d'un développement économique chaotique, de régimes politiques arbitraires ou de guerres civiles ;
- un acteur dans l'« alphabétisation » sociale, culturelle et scientifique, et dans la communication scientifique au service du développement durable – deux missions que l'Union Européenne, les organismes internationaux comme l'UNESCO, la FAO ou la Banque Mondiale considèrent comme centrales ;
- un acteur enfin de la promotion des savoirs et savoir-faire en sciences humaines et sociales et de leur importance pour une meilleure compréhension de notre monde.



1. Pour mener à bien ses nombreux projets, le programme « Archives Audiovisuelles de la Recherche » a besoin de votre soutien

Nous avons besoin de votre soutien financier pour faire évoluer le programme AAR et pour mener à bien de très nombreux projets en France et dans le monde.

Les projets concernent la collecte, la diffusion et la préservation des patrimoines culturels et scientifiques montrant notre monde dans toute sa complexité historique et socioculturelle :

- Collecte, enregistrement audiovisuel et documentation de la recherche consacrée à notre monde (à son histoire, sa dynamique sociale et économique, sa diversité linguistique et culturelle), aux rapports multiples entre l'homme et son environnement, actuels et futurs ;
- Transmission d'une vision pratique, concrète et didactique : pratiques sociales et techniques ; expressions et représentations artistiques et littéraires ; artefacts, instruments ou constructions ; lieux possédant une pertinence sociale ; traditions vécues et visibles ; personnes et groupes sociaux dans leur monde social ;
- Collecte, diffusion et préservation de réalisations audiovisuelles, regorgeant d'un matériel historique formidable, souvent en danger de disparition complète faute de moyens de conservation ;
- Numérisation et traitement (description, indexation, annotation, traduction) des ressources audiovisuelles collectées afin de les diffuser sur le portail des AAR et de pouvoir les exploiter dans des contextes d'usages spécifiques : recherche, éducation, journalisme et médias, activités professionnelles ;
- Publication des fonds audiovisuels collectés et traités sous forme de « vidéo-livres interactifs » destinés à tout public ou à des publics plus circonscrits, de dossiers hypermédias, d'encyclopédies à thèmes, de dossiers multilingues diffusés sur Internet, mobiles, télévision numérique ou DVD ;
- Organisation de communications et d'événements autour du programme AAR : conférences, colloques, journées « portes ouvertes », expositions, ateliers de sensibilisation ;
- Evolution de la structure technologique du programme AAR.

2. Devenez mécène du programme AAR

En associant votre nom et celui de votre société aux missions et projets du programme AAR, vous devenez l'exemple d'un acteur social consciencieux des énormes enjeux auxquels est confronté notre monde contemporain.

Une action concrète de votre part en faveur de ces projets peut posséder un impact réel et valorisant sur l'image de votre société, de ses activités, produits et services et vous servir dans vos relations publiques.

Le programme AAR vous propose les partenariats suivants :

1/ **partenaire de projet** : partenariat vous offrant de soutenir financièrement un projet spécifique de collecte, diffusion et préservation d'un patrimoine audiovisuel ;

2/ **partenaire-supporteur, partenaire-ami ou partenaire privilégié** : trois formes de partenariat avec le programme AAR auxquelles correspondent trois formes d'engagements financiers ;

3/ **partenaire co-fondateur** : forme de partenariat exclusif d'une durée minimale de trois ans au cas où vous souhaitez porter, ensemble avec la FMSH et l'ESCoM, le programme AAR dans sa totalité.



3. Le mécénat « partenaire de projet »

En soutenant financièrement un projet concret de collecte, diffusion et préservation de patrimoine audiovisuel culturel ou scientifique, vous avez les avantages exclusifs suivants :

- Publication du logo (interactif) de votre société sur le site de diffusion du patrimoine collecté grâce à votre action ;
- Mention du nom de votre société et de son rôle (« réalisé grâce au soutien de ... ») sur les génériques des vidéos diffusées sur les sites du réseau du programme AAR et ses supports ; dans les newsletters informant le réseau des visiteurs et utilisateurs des AAR ; dans toutes les publications concernant le projet réalisé avec l'aide de votre soutien financier.



Toute l'équipe du programme AAR est à votre disposition pour examiner d'autres possibilités de faire fructifier votre apport à ses multiples projets de collecte, diffusion et préservation de patrimoines culturels et scientifiques.



4. Les mécénats « **partenaire-supporteur** », « **partenaire-ami** » et « **partenaire privilégié** »

Vous souhaitez soutenir d'une manière plus durable l'ensemble des activités du programme AAR relatives à la collecte, diffusion et préservation de patrimoines scientifiques et culturels ? Trois formes de partenariat d'une durée minimale d'un an vous sont proposées :

1. le **partenaire-supporteur** qui s'engage pour un minimum de 28 000 euros dans les activités du programme AAR ;
2. le **partenaire-ami** qui s'engage pour un minimum de 60 000 euros afin de permettre aux AAR de réaliser ses missions et objectifs ;
3. le **partenaire privilégié** qui s'engage pour un minimum de 130 000 euros aux côtés du programme AAR.

En devenant soit **partenaire-supporteur**, soit **partenaire-ami** soit encore **partenaire privilégié**, vous bénéficierez d'avantages exclusifs en réponse à votre implication pendant la durée de votre action de mécénat en faveur du programme AAR.

● **Partenaire-supporteur :**

- Le nom de votre société et son logo figureront sur une page dédiée aux mécènes du portail AAR ;
- Le nom de votre société, son logo et un descriptif expliquant vos activités et missions figureront dans la publication annuelle « Amis et partenaires des AAR » diffusée gratuitement ;
- Nous vous offrons une sélection de 3 titres sous forme de DVD comportant le

nom et le logo de votre société ;

- Nous vous offrons de patronner en exclusivité un projet par an réalisé dans le cadre du programme AAR.

● **Partenaire-ami :**

- Le nom de votre société et son logo figureront sur une page dédiée aux mécènes du portail AAR ;
- Le nom de votre société, son logo et un descriptif expliquant vos activités et missions figureront dans la publication annuelle « Amis et partenaires des AAR » diffusée gratuitement, ainsi que sur tous les supports numériques ou traditionnels de communication ;
- Nous vous offrons une sélection de 5 titres sous forme de DVD, comportant le nom et le logo de votre société ;
- Nous vous offrons de patronner en exclusivité un projet par an réalisé dans le cadre du programme AAR ;
- Nous vous aidons à accompagner vos activités à caractère culturel à l'aide d'extraits audiovisuels.

● **Partenaire privilégié :**

- Le nom de votre société et son logo figureront sur une page dédiée aux mécènes du portail AAR et sur la page d'accueil du site AAR ;
- Le nom de votre société, son logo et un descriptif expliquant vos activités et missions figureront dans la publication annuelle « Amis et partenaires des AAR » diffusée gratuitement, ainsi que sur tous les supports de communication, cartons d'invitations et sur la newsletter AAR diffusée toutes les semaines par email ;
- Le nom de votre société et son logo figureront dans les événements ou manifestations organisés dans le cadre du programme AAR : colloques, conférences, journées « portes ouvertes », etc. ;
- Nous vous offrons, une sélection de 5

titres sous forme de DVD comportant le nom et le logo de votre société ;

- Nous vous offrons de patronner en exclusivité trois projets par an réalisés dans le cadre du programme AAR ;
- Nous vous aidons à accompagner vos activités à caractère culturel à l'aide d'extraits audiovisuels.

En tant que mécènes du programme AAR, nous vous proposons le patronage de différents projets de constitution et de diffusion de patrimoines audiovisuels composés d'enregistrements, d'entretiens ou de conférences, de reportages, d'enregistrements de manifestations artistiques, etc. En patronnant un projet, le nom de votre société et son logo apparaîtront aussi bien sur le site même de la publication du projet que dans le générique de la vidéo produite et diffusée sur tous les supports numériques.

5. Le mécénat « partenaire co-fondateur »

C'est une forme de partenariat d'une durée minimale de trois ans réservée aux sociétés souhaitant porter, ensemble avec la FMSH et l'ESCoM, le programme AAR dans sa totalité.

En s'engageant avec un montant annuel minimum de 800 000 euros, la société partenaire du programme AAR jouit des avantages très importants dont :

- 1/ la mention du nom de la société à côté de celui de la FMSH et de son rôle de « co-fondateur » sur tous les sites du réseau AAR, sur tous les supports numériques et/ou analogiques ;
- 2/ en respectant le cadre de la vision

- globale du programme AAR, la participation à droit plein dans la définition et la mise en œuvre des projets de collecte, diffusion et préservation de patrimoines audiovisuels à la hauteur de ses engagements financiers ;
- 3/ plus particulièrement et en respectant le cadre de la vision globale du programme AAR, la possibilité de demander la création de nouveaux espaces de connaissances, de nouveaux portails audiovisuels sous les auspices du partenaire co-fondateur ;
- 4/ le montage et la réalisation de projets spécifiques de collecte, diffusion et préservation de patrimoines culturels et scientifiques ;
- 5/ en respectant le cadre de la vision globale du programme AAR, la participation à droit plein dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de communication et de valorisation du programme AAR.

Toute l'équipe du programme AAR est à votre disposition afin d'examiner d'autres possibilités pour vous faire bénéficier pleinement du partenariat de type « co-fondateur ».



6. Devenez donateur individuel du programme AAR

Si vous décidez d'associer votre nom aux activités et projets du programme AAR en lui adressant votre don financier, les privilèges exclusifs suivants vous sont réservés :

- 1/ votre nom sera publié sur le site dans la page réservée aux amis et bienfaiteurs du programme AAR ;
- 2/ votre nom figurera dans la publication annuelle « Amis et partenaires du programme AAR » diffusée gratuitement ;
- 3/ vous serez automatiquement informé de tous les événements et projets planifiés et/ou réalisés dans le cadre du programme AAR ;
- 4/ vous serez invité aux différentes manifestations scientifiques et/ou culturelles organisées par l'équipe du programme AAR.

7. Modalités concrètes pour faire un don individuel ou pour devenir mécène

Si vous désirez soutenir les activités du programme AAR, votre don devra être adressé à l'ESCoM (Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias) de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) à Paris.

L'ESCoM est le service de recherche et de développement de la FMSH qui a mis en place le programme Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR).

La Fondation Maison des Sciences de l'Homme, reconnue d'utilité publique, occupe depuis plus de 40 ans une place privilégiée dans le paysage de la recherche en sciences humaines et sociales, en

France et à l'étranger. Par son action, elle permet à des scientifiques, issus d'institutions et d'horizons géographiques variés, de coopérer à des projets novateurs, couvrant l'ensemble des disciplines en sciences humaines et sociales. Créée par le décret modifié du 4 janvier 1963, la Fondation est habilitée à recevoir des legs.

Tous les dons faits à la Fondation sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à hauteur de 66% du don et dans la limite globale de 20% du revenu imposable,
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Les dons faits à la Fondation par les héritiers d'une succession bénéficient d'une exonération totale des droits de succession. (*Nouvelles dispositions fiscales applicables au mécénat à compter du 1er janvier 2005 ; loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale modifiant l'art.200-1 du CGI*).

Pour les versements effectués par les entreprises, les excédents peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants ; pour les particuliers, l'excédent peut être reporté sur les quatre années suivantes.





AAR

Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)
Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM)
Programme «Archives Audiovisuelles de la Recherche»
54, Boulevard Raspail
75270 Paris Cedex 06
France

<http://www.archivesaudiovisuelles.fr>

Téléphone : 00 33 (0)1 49 54 26 30 / 26 24
Messagerie : contact-aar@msh-paris.fr

